

Le Catherinois

Journal municipal de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Volume 39 Numéro 4



Crédit photo : Sophie Hervouet

Cahier spécial COVID-19 à l'intérieur

Avril 2020

Mot du maire

Le Québec, comme partout ailleurs, vit des heures difficiles. Toute l'équipe municipale est en action pour continuer à fournir la très grande majorité des services. Dans un contexte de pandémie, il importe de bien informer la population, lui fournir tous les services essentiels, tout en protégeant la santé et la sécurité du personnel par des mesures préventives appropriées.

Le Québec sur pause

La situation est difficile, non seulement au niveau de la santé publique, mais aussi de l'économie. Pertes d'emplois, fermetures d'entreprises, tout cela nécessite que les gouvernements réagissent fortement. J'espère que nous pourrons reprendre un rythme normal dans les meilleurs délais possibles.

Achat local

Plus que jamais, il est important de faire nos achats localement lorsque cela est possible. Merci de soutenir nos commerçants locaux.

COVID-19

Vous avez reçu quelques messages par la poste de ma part pour vous tenir informés de la situation ici et sur les décisions de votre conseil. J'ai l'intention de vous tenir informés sur une base régulière. Nos services vont aussi vous joindre via notre site Internet, les plates-formes *Voilà!* et *ÉCHO*, notre affiche électronique et via le journal *Le Catherinois* bien sûr.

Si vous n'êtes pas encore inscrits à *Voilà!* et à *ÉCHO*, faites-le sans tarder, vous recevrez alertes et information en temps réel.

Cette édition du *Catherinois* comprend, à l'intérieur, un cahier spécial d'information sur la Covid-19. Je vous invite à en prendre connaissance et à suivre toutes les consignes de santé publique que vous y retrouverez.

Vous avez aussi accès à plusieurs messages de nos organismes locaux et aux messages de la Sûreté du Québec, toujours très présente sur notre territoire.

Projets 2020

Malgré la situation, nous planifions la réalisation de notre plan d'immobilisations dès que nous le pourrons. Voici une liste de projets que nous comptons réaliser ou que le gouvernement réalisera chez nous :

- Transformation du réseau d'éclairage de rue en LED;
- Piste de BMX et vélo de montagne;
- Un marché public encore plus extraordinaire grâce à une subvention du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- Réfection d'une section de la route des Érables;
- Installation de 4 radars avec panneaux solaires;
- Achat et installation d'estrades et de toiles permanentes pour les couvrir et ouverture bientôt, je l'espère, de notre scène extérieure.

S'ajoutent à cela, des travaux d'aqueduc et d'égout entre les rues Jolicoeur et Louis-Joliet ainsi que la mise à niveau de notre poste de pompage d'égout sur la route Montcalm.

Nous avons aussi reçu la confirmation que le ministère des Transports investira de façon importante sur la route de Fossambault, d'abord pour le pavage de cette route régionale, de l'avenue des Catherine à la route de Duchesnay, de la route de Duchesnay jusqu'à Grande-Ligne et de Grande-Ligne jusqu'à Lac-Sergent.

De plus, le feu de circulation que nous avons requis depuis fort longtemps, au coin Duchesnay et Fossambault, sera installé.

Évidemment, les échéanciers des travaux seront subordonnés à la résolution de la crise de santé publique que nous vivons.



Pierre Dolbec

Maire

Retour sur l'hiver 2019-2020

Nous avons connu un hiver record de participation au parc de glisse du Grand-Héron. Je tiens à souligner l'excellent travail de monsieur Steve Rochette et de son personnel de la division des parcs et bâtiments, ainsi que le personnel à l'accueil et à la billetterie du parc de glisse, madame Lise Langlois, directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, monsieur Éric Gingras et monsieur Simon Lafrance. Bravo pour avoir fait en sorte que les gens aient, encore une fois, apprécié leur expérience hivernale à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Je veux aussi remercier tout le Service des travaux publics pour la qualité des travaux de déneigement de nos routes locales, nos trottoirs et nos espaces publics. La plupart des plaintes reçues portaient sur les routes régionales à l'entretien du ministère des Transports (Fossambault, Jacques-Cartier, etc.) et nous les avons transmises aux autorités du Ministère. L'entretien de ces routes n'est pas toujours chose facile, mais nous attendons des améliorations l'hiver prochain.

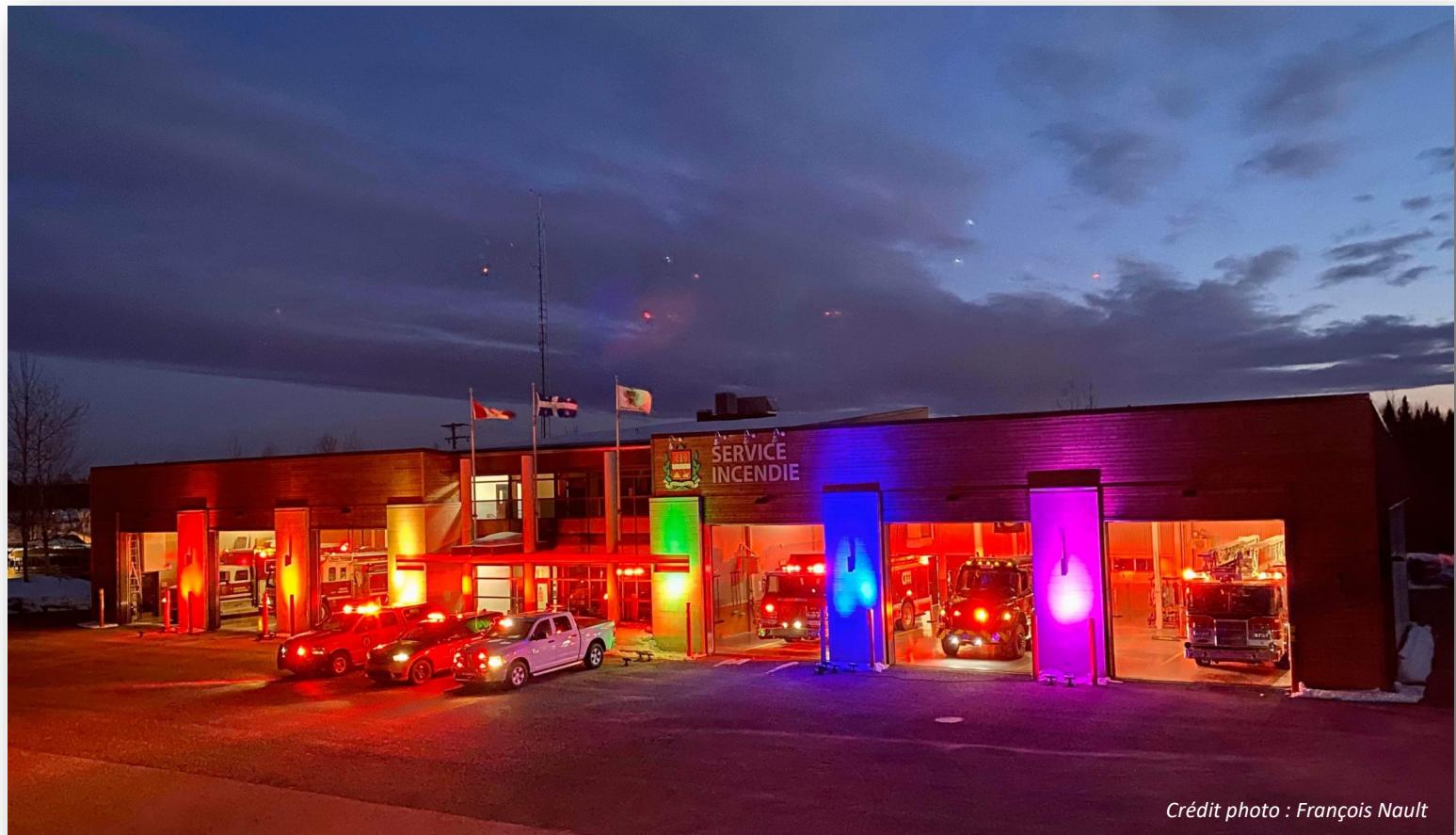
Sécurité routière

Adoptons une conduite responsable afin de prévenir les accidents. Offrons à tous un milieu de vie sécuritaire. METTONS UN FREIN À LA VITESSE!

En terminant, de joyeuses Pâques à tous malgré les moments difficiles que nous traversons.



Pierre Dolbec, maire





Stationnement interdit



Du 1^{er} novembre au 15 avril

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public et dans les stationnements appartenant à la Ville entre **23 h et 7 h**, et ce, sur tout le territoire de la Ville à l'exception de la rue Désiré-Juneau où l'interdiction de stationnement est entre 23 h et 8 h du côté nord (entre la route de Fossambault et la rue Anne-Hébert), des stationnements publics de la rue Désiré-Juneau et du 2, rue Laurier où l'interdiction est uniquement du dimanche au jeudi entre 23 h et 7 h le lendemain. Il est aussi interdit à toute heure du jour, durant cette même période, de laisser tout véhicule stationné ou immobilisé sur le chemin public, durant les opérations de déneigement.

(Règlements numéros 891-2003 et 1479-2019)

Inscrivez-vous à la plateforme citoyenne



Voilà!

La source municipale d'information en ligne

Nouvelles, infolettres et alertes

Comptes de taxes

Calendrier des activités et événements

Sondages

Requêtes

Inscription aux activités de loisirs



🌐 <https://sainte-catherine-de-la-jacques-cartier.appvoila.com>

Information : vanelisa.beaulieu@villescjc.com

418 875-2758, poste 111

**Veuillez noter que
notre personnel
sera en congé
les 10 et 13 avril.**

**SVP signalez les
urgences
municipales
au 418 875-0911.**

Joyeuses Pâques!



Les propos de Claude Phaneuf District numéro 1

Bonjour à tous et toutes,

Avril... enfin le printemps « qui me chauffe la couenne » comme le chantait Richard Séguin.

Heureux d'avoir passé l'hiver, qui fut peut-être moins dur que d'autres, mais qui nous a laissé de la neige à ne plus savoir quoi en faire. Sans parler des épisodes de pluie verglaçante...



Mais la neige est bénéfique pour notre environnement et pour nous quoiqu'on en dise. Une partie de la neige s'évapore directement en phase gazeuse (sublimation) sous l'action du soleil qui se fait plus fort. Ce facteur élimine une partie de l'eau dans nos réseaux d'égout. On limite des surplus d'eau qui engendrent des débordements des eaux usées vers la rivière. Ça peut nous éviter des constructions coûteuses pour contenir le surplus d'eau dans le réseau de tuyaux et les bassins de décantation. En activant la fonte, on réduit la sublimation.



Claude Phaneuf
conseiller.district1@villescj.com

L'eau de fonte elle, contribue à recharger nos puits et nos nappes d'eau souterraine.

N'oubliez pas que la majorité de notre eau potable provient de puits alimentés dans ces mêmes nappes souterraines. Mieux vaut laisser la neige fondre d'elle-même. Il est interdit de la pelleter dans la rue pour activer une fonte rapide. On est tanné de la voir, mais on devrait aussi être tanné de pelleter! L'eau qui entre dans le sol est filtrée, va vers les nappes souterraines ou arrive au cours d'eau plus propre. Elle prend plus de temps à arriver à la rivière et peut prévenir les risques d'inondation. Plus propre, elle est moins nocive aux organismes aquatiques dont les poissons.

Plusieurs de nos vieilles conduites d'eau combinent le sanitaire et le pluvial. Ce qui veut dire que les eaux de surface se mèlent aux eaux usées des résidences pour aller aux étangs d'épuration dont la capacité est limitée. La rénovation des réseaux prévoit l'installation des deux réseaux de façon séparée. À grand coût! Une grande partie de l'augmentation de taxes cette année dans le secteur centre est allée à l'ajout d'un 5^e étang d'épuration pour augmenter la capacité de traitement.

Notez qu'il est illégal de brancher les gouttières de toiture au réseau d'égout. L'eau qui provient des toitures doit être dirigée vers un puits sec ou un espace de percolation sur votre terrain. Des inspections se feront pour contrer le phénomène.

Bon printemps... l'été est à nos portes!



Éric Caire
Député de La Peltre
Ministre délégué
à la Transformation

418 877-5260

Eric.Caire.LAPE@assnat.qc.ca

numérique gouvernementale



Groupe Altus

Depuis 1964

**Évaluation et fiscalité municipale | Analyse immobilière
Solutions technologiques | Géomatique**

1265, boulevard Charest Ouest bureau 1200, Québec (Qc) G1N 2C9

T 418.628.6019 F 418.628.5200

www.groupealtus.com

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier perd un grand bénévole

Monsieur Robert Laplante est décédé subitement d'un problème de santé le 17 février dernier.

Le maire, le conseil de ville et l'administration municipale offrent leurs sincères condoléances à son épouse Hélène Laplante, à leur fils Hugo Laplante et aux petits enfants Logan et Madeleine.

Monsieur Laplante est arrivé à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier en 1998. Membre des Forces armées pendant 42 ans, Robert était aussi un artiste dans l'âme : sculpteur reconnu et ébéniste compétent.

C'était un homme curieux avec un désir d'apprendre sans borne. Plusieurs cours, plusieurs essais, plusieurs réalisations.

Fabriquer des meubles et des outils, donner des cours de sculpture, dessiner, peindre, forger, faire du pain, tisser et travailler le cuir. Il faisait partie de la chorale des aînés. Il a même été comédien dans une pièce de théâtre.

Des talents à développer, des talents à partager.



Robert Laplante 1943-2020



Et naturellement, tout ça l'a amené au BÉNÉVOLAT, avec un grand « B ». Il ne comptait pas son temps.

Avec les Chevaliers de Colomb, il a contribué aux activités d'aide à la paroisse et d'assistance aux plus démunis. Il a construit la croix du cimetière, un ambon, les fonds baptismaux, des chars allégoriques, etc. Il faisait cuire les homards pour le souper annuel de financement des Chevaliers de Colomb, etc.

Lors de la parade de Noël, c'était lui le père Noël. Le vrai!

Il a participé au montage d'Expo-Cadeaux à de multiples reprises. Il a réparé du matériel pour le Cercle de fermières.

Robert était un homme de famille et il adorait les enfants. Son départ laissera un grand vide.

Pour la Ville, il a réalisé des sculptures sur neige et c'est lui l'artiste de la fontaine de Place de l'Église.

Alors que je lui expliquais la vision de mon idée, c'est lui qui, lors d'un déjeuner de l'Âge d'or, l'a traduite en dessin sur une serviette de papier. Le lendemain de notre échange, une petite sculpture était réalisée pour amorcer le projet et faire une présentation au conseil municipal.



Il disait « si ce n'est pas moi qui le fait, qui va le faire? » et « tout travail qui mérite d'être fait, mérite d'être bien fait ».

Nous perdons un grand homme et un grand bénévole mais de nombreuses réalisations marqueront nos mémoires. Au-delà de cela, sa bonne humeur, son humour et sa jovialité vont nous manquer. Son sens du devoir, la qualité de ses échanges et de ses implications vont manquer aux nombreux organismes qui l'ont vu participer à leurs activités.

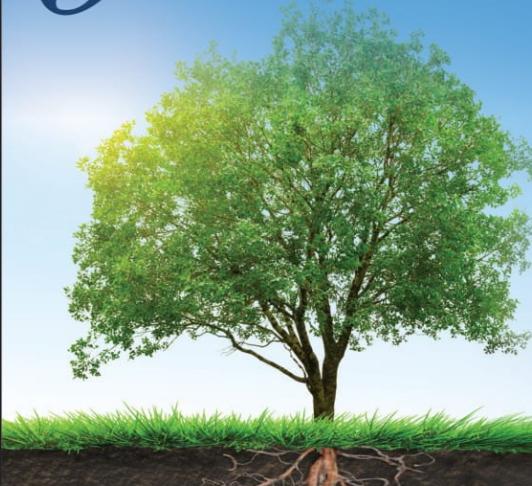
Robert pense à nous de là-haut! Si tu peux nous influencer dans nos réalisations, donne-nous un signe. Excuse-nous si le travail n'est pas toujours à la hauteur.

Claude Phaneuf, conseiller municipal - district 1
Avec la collaboration d'Hélène et d'Hugo Laplante



Nos élus y étaient

- Le 18 février, monsieur le maire Pierre Dolbec était présent au comité administratif de la MRC de La Jacques-Cartier;
- Le 19 février, monsieur le maire Pierre Dolbec était présent au conseil des maires de la MRC de La Jacques-Cartier;
- Le 25 février, monsieur le maire Pierre Dolbec était présent au comité administratif de la Société de développement économique de la MRC de La Jacques-Cartier;
- Le 29 février, monsieur le maire Pierre Dolbec était présent à la soirée annuelle du Club des Cavaliers de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier;
- Le 2 mars, messieurs les conseillers Claude Phaneuf et Sylvain Ferland ainsi que mesdames les conseillères Julie Guilbault, Nathalie Laprade et Josée Lampron, étaient présents à la formation en Sécurité civile en cas de sinistre;
- Le 5 mars, monsieur le maire Pierre Dolbec était présent au dévoilement des projets dans le cadre du Fonds d'aide au développement du milieu Desjardins;
- Le 7 mars, monsieur le maire Pierre Dolbec était présent à l'activité Derby d'attelage tenue au parc du Grand-Héron;
- Le 13 mars, monsieur le maire Pierre Dolbec était présent à la conférence de presse pour la présentation de la nouvelle salle permanente du conseil et les nouveaux bureaux des loisirs.



Fondation médicale de la Jacques-Cartier

ENSEMBLE
pour des soins de santé

BIEN ENRACINÉS
dans notre communauté

fondationmedicalejc.com

La Fondation Médicale offre ses sympathies à la famille de Robert Laplante décédé le 17 février dernier.

Fondation médicale de la Jacques-Cartier
Case postale 824
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
(Québec) G3N 1A0
Numéro d'enregistrement d'organisme de charité : 807137757RR0001

Chèque à l'ordre de La Fondation médicale de la J.-Cartier. Pour tout don de 20 \$ et plus, un reçu pour usage fiscal sera délivré au nom du donneur.

Je désire apporter ma contribution financière pour le maintien de ma clinique médicale à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Voici ma contribution : 20 \$ 50 \$ 60 \$ 75 \$ 100 \$ Je préfère donner _____ \$

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____ Tél. : _____

Courriel : _____

Le Catherinois

Le journal municipal *Le Catherinois* est publié par la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Il est distribué gratuitement dans différents points de services sur le territoire municipal et diffusé sur différentes plateformes de communication. Tiré à 1 000 exemplaires, il paraît dix fois par année. Impression par Groupe Magnitude. Dépot légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou partie de façon officielle ou déguisée est interdite sans la permission écrite de la Ville. La Ville ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires. Les dénominations d'individus englobent le féminin et le masculin dans le seul but d'alléger la présentation de ce journal. La date de tombée pour soumettre un texte ou une publicité est le 15 du mois précédent la parution. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec madame Vanessa Beaulieu au 418 875-2758, poste 111 ou encore par courriel à vanessa.beaulieu@villescjc.com. Pour les commerces qui désireraient faire paraître une publicité à l'intérieur du journal municipal, visitez le site Internet de la Ville au www.villescjc.com pour connaître les tarifs et formats.



Garan
des forêts
intactes^{MC}



Voici un résumé des résolutions les plus importantes ou d'intérêt public adoptées par le conseil municipal lors des séances tenues le 24 février et le 9 mars dernier. Il est possible d'en obtenir copie moyennant la somme de 0,40 \$ la page. Les procès-verbaux des séances du conseil peuvent aussi être consultés sur le site Internet de la Ville au www.villescj.com.

Séance du 24 février

Résolution 099-2020

Le conseil a accordé la demande de dérogation mineure déposée par monsieur Ghislain Pelletier à l'effet de régulariser l'implantation de la résidence située au 29, rue du Jardin.

Résolution 103-2020

Le conseil a mandaté la firme Génio experts-conseils pour la surveillance des travaux de prolongement de l'avenue des Catherine au coût de 4 200 \$/semaine, plus taxes, pour un chantier où la durée prévue est de dix semaines.

Résolution 108-2020

Le conseil a autorisé l'embauche de monsieur Jean-Sébastien Gauthier au poste de préposé à l'entretien ménager régulier.

Résolution 110-2020

Le conseil a octroyé un contrat à la compagnie Omni-Tech Sports relativement à la fourniture et l'installation de trois estrades au coût de 99 367,63 \$, taxes incluses.

Résolution 112-2020

Le conseil a décrété que le mois d'avril est le Mois de la jonquille et encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Résolution 114-2020

Le conseil a ratifié l'octroi d'un contrat à P.E.S. Canada inc. relativement à l'acquisition d'équipements et l'aménagement du véhicule des premiers répondants, au coût de 17 025,71 \$, plus taxes.

Résolution 115-2020

Le conseil a autorisé le paiement à la Ville de Pont-Rouge d'un montant de 24 463,20 \$, taxes incluses, dans le cadre de l'entente intermunicipale pour la natation, le patinage et le hockey.

Dépôts de règlements

- Monsieur le conseiller Martin Chabot a déposé le projet de règlement intitulé : Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 105 000 \$ pour les honoraires professionnels en ingénierie et travaux pour le traitement des eaux usées.
- Monsieur le conseiller Sylvain Ferland a déposé le projet de règlement intitulé : Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 300 000 \$ pour l'acquisition de véhicules, de machinerie et d'équipements pour le Service des travaux publics.

Adoption de règlements

- Règlement numéro 1503-2020 relatif au taux du droit de mutation applicable aux transferts d'immeubles dont la base d'imposition excède 500 000 \$.
- Règlement d'emprunt numéro 1504-2020 au montant de 75 000 \$ pour la construction d'un trottoir et d'un sentier multifonctionnel, sur la partie existante de l'avenue des Catherine.
- Règlement numéro 1505-2020 modifiant le Règlement numéro 1469-2019 pour augmenter la dépense et l'emprunt d'un montant additionnel de 336 000 \$, faisant ainsi passer le montant total de l'emprunt à 1 466 000 \$ pour le prolongement de l'avenue des Catherine.
- APR-184-2020 aux fins de modifier le Règlement de zonage numéro 1259-2014 de façon à permettre une superficie d'écurie, incluant tout appentis, d'une grandeur maximale de 107 mètres carrés dans l'ensemble des zones où est autorisée la garde de chevaux.
- Règlement d'emprunt numéro 1506-2020 au montant de 275 500 \$ pour la construction d'un bassin de rétention à proximité de l'avenue des Catherine.

Résolution 128-2020

Le conseil a adressé ses félicitations aux bénévoles de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier qui, en avril, depuis plusieurs années et cette année encore, manifesteront leur solidarité en recueillant des fonds par la vente de jonquilles dans leur communauté dans le cadre de la Campagne de la jonquille de la Société canadienne du cancer.

Résolution 130-2020

Le conseil a entériné la signature de l'entente intervenue avec madame Marielle Denis Lanouette concernant l'indemnité immobilière totalisant 138 900 \$ pour son expropriation ayant eu lieu en 2013.

Résolution 134-2020

Le conseil a octroyé un contrat à la compagnie Simicor Construction inc. relativement aux travaux de rénovation intérieure à la mairie au coût de 83 732,35 \$, taxes incluses.

Résolution 142-2020

Le conseil a octroyé un contrat à la compagnie MACK Ste-Foy inc. relativement à l'achat d'un camion 12 roues au coût de 216 369,15 \$, taxes incluses.

Dépôts d'un règlement

- Monsieur le conseiller Claude Phaneuf a déposé le projet de règlement intitulé : Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 49 700 \$ pour des honoraires professionnels pour la préparation des plans et devis pour le remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout sous le pont de la rivière Jacques-Cartier.

Adoption de règlements

- Projet de règlement SPR-187-2020 aux fins de modifier le Règlement de zonage numéro 1259-2014 de façon à ajouter l'usage services associés à l'usage habitation (Ca) dans la zone 3-A, à préciser les dispositions relatives aux commerces et services liés à l'automobile (Cd) et aux commerces et services extensifs (Ci) ainsi qu'à ajouter une note mentionnant que l'activité « service d'entretien et réparation de véhicules automobiles » est interdite dans les zones 64-C, 65-C et 66-C.
- Règlement numéro 1507-2020 relatif à un emprunt de 105 000 \$ pour les honoraires professionnels en ingénierie et travaux pour le traitement des eaux usées.
- Règlement numéro 1508-2020 relatif à un emprunt de 350 000 \$ pour l'achat de véhicules, de machinerie et d'équipements pour le Service des travaux publics.

➔ **Veuillez prendre note que les séances du conseil municipal débutent maintenant à 19 h.**

Comité d'orientation et dépannage
Distribution alimentaire le vendredi 24 avril
Le service se fera par
livraison et non par récolte sur place

Faites votre demande au 418 441-8840

(laissez un court et clair message.
Nous communiquerons avec vous
par la suite)

Josée Lampron, responsable



Votre notaire,
un partenaire
de confiance!

BOILARD, RENAUD
NOTAIRES INC.

Téléphone : 418 254-8924
www.boillardrenaud.com

4609, route de Fossambault, bureau 102
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier



L'été s'en vient, sortons nos barbecues!

La saison estivale est bientôt à nos portes, l'idée de cuisiner des grillades sur les barbecues arrive à grands pas. Bien que le barbecue au propane ou au gaz naturel soit un appareil sécuritaire, il est très important de bien respecter les règles de sécurité en ce qui a trait à son utilisation, son entretien et son entreposage.



Une attention particulière doit être apportée avant d'utiliser votre barbecue pour la première fois de la saison ou dès que vous raccordez une bonbonne de gaz à votre appareil. Voici quelques points de sécurité à considérer :

- Effectuez un test d'étanchéité des conduits et des raccords avec de l'eau savonneuse;
- Nettoyez et vérifiez tous les brûleurs, conduits d'alimentation et autres composantes de votre appareil, n'oubliez pas que la flamme produite devrait être bleue;
- Assurez-vous qu'il n'y a pas d'accumulation de graisse susceptible de s'enflammer;
- Référez-vous à la fiche d'entretien suggérée dans le manuel d'instructions de votre appareil.

Vous devez utiliser votre appareil de cuisson uniquement à l'extérieur, dans un endroit bien aéré afin d'éviter une intoxication au monoxyde de carbone (CO) due à une fuite. Ce gaz incolore et inodore peut être mortel. De plus, installez votre barbecue sur une surface solide et stable. Une distance sécuritaire d'au moins un mètre doit être respectée entre l'appareil et un bâtiment.



Procédure d'allumage et de fermeture :

- Assurez-vous que les commandes de contrôle de gaz sont fermées;
- Ouvrez le couvercle du barbecue pour évacuer le gaz pouvant s'y être accumulé;
- Tournez lentement le robinet de la bonbonne de gaz en position ouverte au maximum;
- Ouvrez une des commandes de contrôle de gaz et actionnez l'allumeur intégré ou placez le briquet/allumette dans l'orifice près du brûleur qui est allumé;
- En terminant, fermez la bonbonne de gaz. Lorsque la flamme est éteinte, mettez les commandes de contrôle de gaz à OFF. Refermez le couvercle du barbecue.



Toute bonbonne vide, défectueuse ou âgée de plus de dix ans doit être rapportée chez un fournisseur de propane. Ne jamais jeter aux ordures, car celle-ci pourrait contenir suffisamment de gaz pour provoquer une explosion.

Service incendie



Que faire lors d'inondation?

Saviez-vous qu'une inondation peut survenir lors des crues printanières ou lors de fortes précipitations, et ce, quelle que soit la saison? Il est reconnu que lors d'une inondation, le niveau d'eau peut monter brusquement. Malheureusement, d'une année à l'autre, plusieurs personnes se laissent surprendre par la crue soudaine sans avoir pris les précautions nécessaires.

C'est pourquoi les municipalités doivent être attentives aux indices et aux causes potentielles d'inondation sur leur territoire et prendre des mesures efficaces pour protéger leurs citoyens/ infrastructures. En ce qui concerne les citoyens, ils doivent s'assurer d'être bien renseignés afin de prendre les premières précautions pour faire face à un éventuel sinistre.



En cas d'inondation,
êtes-vous prêt?

Informez-vous et préparez-vous

- Vérifiez si votre domicile est situé dans une zone inondable au www.geoinondations.gouv.qc.ca;
- Surveillez périodiquement la crue des eaux au www.geoegl.msp.gouv.qc.ca;
- Consultez la section Urgence Québec au www.urgencequebec.gouv.qc.ca pour des conseils de prévention;
- Assurez-vous d'avoir votre trousse d'urgence (72 heures) ainsi que votre plan familial d'urgence. Pour obtenir de l'information supplémentaire, allez à l'adresse suivante www.securitepublique.gouv.qc.ca.

Source : Sécurité publique Québec

TECHNO ROUTE
INFORM@TIQUE

Réseau
Mise à jour
Consultation

Service à domicile sur tous systèmes informatiques résidentiel et commercial

Marco Landry
78, rue des Dériveurs
Fossambault-sur-le-Lac
G3N 2A8

Tél.: (418) 875-0205
technoroute@webnet.qc.ca

Équipe MASSON
NOUS ON VEND!

SPÉCIALISTES DES TRANSFERTS MILITAIRES

RE/MAX accès | 418 875-5551 ☎ 418 948-1000 ↑

FrederickMasson.com
Plus de 160 dossiers à consulter.

Cahier spécial



Coronavirus COVID-19

Important

- ➔ Tous les parcs et bâtiments municipaux sont fermés au public jusqu'à nouvel ordre;
- ➔ Tous les services essentiels sont maintenus : administration, travaux publics, aqueduc-égout, incendie, premiers répondants;
- ➔ Une partie du personnel a fait l'objet d'une mise à pied temporaire ou n'a pas été rappelée au travail, une autre partie travaille dans nos édifices municipaux et finalement une autre partie travaille de la maison;
- ➔ Nous vous invitons à vous abonner à notre plateforme citoyenne *Voilà!* pour recevoir une mise à jour de la situation par courriel : <https://sainte-catherine-de-la-jacques-cartier.appvoila.com/fr/>.

Vous pouvez joindre le personnel en tout temps sur les heures d'ouverture de bureau, par téléphone au 418 875-2758, poste 111 ou par courriel à info@villescjc.com

Taxes municipales

- ➔ Le conseil a résolu d'abaisser, à compter du 1^{er} avril 2020, le taux d'intérêt sur les taxes et autres comptes impayés, de 12 % à 3 %;
- ➔ La date du 1^{er} versement demeure inchangée au 31 mars 2020. Quant au 2^e et 3^e versements, le conseil, à sa séance du 14 avril, envisagera d'accorder un délai plus long aux citoyens.

Il est important de respecter les consignes de santé publique. Tous ensemble nous devons faire les efforts nécessaires pour limiter la croissance des cas de la COVID-19 et pour protéger nos personnes âgées en leur venant en aide sans les exposer à des risques inutiles.

Pour toute information à jour concernant la COVID-19, consultez notre site Internet au www.villescjc.com ou le site du gouvernement du Québec au www.quebec.ca/coronavirus.

Les lingettes ne vont pas dans les toilettes

La Ville tient à rappeler à la population que les lingettes jetables, grandement utilisées en cette période de COVID-19, sont problématiques pour le réseau d'égout de la Ville. Les lingettes jetables ne doivent jamais être jetées dans les toilettes, et ce, même si certaines portent les mentions biodégradables ou sécuritaires pour les toilettes.

Les lingettes ne se décomposent pas dans les conduites d'égout. En plus de boucher les canalisations, elles sont la cause de plusieurs bris aux équipements de pompage. Toutes les lingettes sans exception doivent donc être jetées à la poubelle. <https://www.mutuellemmq.com/blogue/attention-aux-lingettes-desinfectantes/>



Message de votre directeur du Service de protection contre les incendies/ premier répondant et coordonnateur adjoint à la sécurité civile



En temps de crise comme celle que nous vivons, des mesures exceptionnelles s'imposent.

Je compte sur vous pour limiter au maximum la propagation du virus dans votre entourage en adoptant un comportement exemplaire.

Pour ce faire, je vous demande de respecter les recommandations du gouvernement pour le temps de la pandémie.

Votre Service de protection contre les incendies/premier répondant a, lui aussi, mis des mesures d'hygiène exceptionnelles en place pour garantir la sécurité de ses membres et ainsi assurer aux citoyens une protection optimale en tout temps. Votre Service de protection contre les incendies est prêt à faire face à la crise. Cette bataille-là nous allons la gagner ensemble.

Prévention face à la COVID-19

Les personnes infectées par la COVID-19 peuvent n'avoir que peu ou pas de symptômes. Leurs symptômes peuvent s'apparenter à ceux d'un rhume ou d'une grippe.

Les principaux signes et symptômes cliniques rapportés sont de la fièvre et de la toux, de l'anosmie (perte de l'odorat) sans congestion nasale avec ou sans agueuse (perte de goût), quelques cas ayant des difficultés à respirer ainsi que des radiographies thoraciques montrant des infiltrats pneumoniques invasifs dans les deux poumons. D'autres symptômes tels que la céphalée, le mal de gorge et des symptômes gastro-intestinaux sont aussi rapportés, mais dans de moindres proportions. *Source : <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/maladies-infectieuses/coronavirus-2019-ncov/>*

Martin Lavoie

Directeur du Service de protection contre les incendies et coordonnateur adjoint à la sécurité civile

Nouvelle application mobile pour être informé en temps réel des événements touchant la sécurité civile

Le Service de protection contre les incendies de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier rend disponible dans cette application mobile plusieurs informations importantes en cas de situation d'exception.

Vous pourrez également recevoir des notifications lors d'événement sur notre territoire.

En période normale, vous y trouverez de l'information afin d'être mieux préparé à faire face à différentes situations d'urgence,

Des trucs pour briser l'isolement et s'occuper en temps de pandémie

La bibliothèque est fermée et vous ne pouvez plus avoir accès aux prêts de volumes et les petits sont déçus de ne plus participer à l'Heure du conte? Voici deux adresses Internet intéressantes à visiter. La première met en ligne des Heures du conte pour les petits. Le deuxième lien vous mène sur le site de Bibliothèque et archives nationales du Québec (BANQ). Saviez-vous que tous les résidents du Québec peuvent être abonnés à distance et avoir accès aux prêts de livres numériques gratuitement? Vous trouverez à cette adresse toutes les informations nécessaires pour vous abonner et pour emprunter votre premier livre numérique.



<http://heureduconte.ca/>



https://www.banq.qc.ca/ressources_en_ligne/livres-numeriques/

Cahier spécial COVID-19

Avis important - COVID-19

Fermeture temporaire de tous les écocentres

Considérant la situation actuelle avec la COVID-19, la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf se voit dans l'obligation de fermer temporairement tous les écocentres jusqu'au 13 avril ou jusqu'à nouvel ordre du gouvernement du Québec. Ainsi, les écocentres de Neuville, de Saint-Raymond, de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et de Saint-Alban sont actuellement fermés.

Nous sollicitons votre collaboration afin qu'aucun objet ne soit déposé aux abords des écocentres durant cette période de fermeture temporaire. Pour le respect de l'environnement et de la santé de nos employés, nous vous invitons à attendre la réouverture et de ne rien déposer sur le sol.

→ **Notez cependant que les services de collecte des bacs roulants en porte-à-porte et des conteneurs sont maintenus.**

Prenez note également que le bureau administratif situé au 1300, chemin du Site à Neuville est fermé aux visiteurs pour une durée indéterminée. Consultez notre section « *Demandes en ligne* » et « *Nous joindre* » sur la page d'accueil de notre site Web. Vous pouvez nous joindre par téléphone au 418 876-2714.

La Régie suit l'évolution et invite les gens à s'abonner à sa page Facebook et à consulter le www.laregieverte.ca afin d'être avisés de tout changement selon l'évolution de la situation.

CORONAVIRUS (COVID-19)

Les mouchoirs, masques, lingettes et gants souillés doivent être mis dans des contenants de déchets fermés

Précautions afin de limiter les risques de propagation



Organismes



Le COD tient à confirmer le **maintien de ses activités** et demeure ouvert afin de répondre aux besoins de la population malgré la situation actuelle de la COVID-19. Nous sommes à la recherche de bénévoles pour contribuer à la distribution alimentaire du vendredi 24 avril prochain.

Pour nous joindre : 418 441-8840
comiteorientationdepannage@gmail.com
Facebook : Comité d'orientation et dépannage



LE COMPTOIR DES AUBAINES
Donner • Vendre • Aider

Le Comptoir des Aubaines est présentement **FERMÉ**

SVP ne pas mettre de vêtements dans le bac bleu ni aucun autre article devant l'entrée jusqu'à nouvel ordre.

Merci de votre collaboration.

Philippe Bertrand, Coordonnateur



Les membres du Cercle de Fermières vous souhaitent un doux mois d'avril rempli de paix, d'amour et de quiétude. Toutes nos activités sont actuellement **suspendues** afin de contrer la propagation du coronavirus.

Nous serons de retour dès que cela sera possible, remplies d'enthousiasme et de bonheur de nous retrouver à notre local et de partager à nouveau de beaux moments amicaux. Surveillez notre page Facebook afin de connaître la date de reprise de nos activités.

Dans les circonstances, nous avons dû également reporter la conférence de madame Marcelle Bélanger qui devait avoir lieu le mardi 17 mars. Nous en sommes désolées, ce n'est que partie remise.

Prenez soin de vous et à très bientôt!

Suivez-nous sur Facebook
www.facebook.com/cerclefermieressjc

Lise Filion
Communications et recrutement



Cahier spécial COVID-19

Organismes



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

COVID-19

Fermeture des églises et des bureaux paroissiaux de Cap-Rouge, Saint-Augustin et Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Cap-Rouge (Québec), le 24 mars 2020 – Pour faire suite aux différentes mesures annoncées ces derniers jours pour endiguer la COVID-19 au Québec, la Paroisse de La-Transfiguration-du-

Seigneur a décidé, tel qu'ordonné par le Diocèse de Québec, d'annuler toutes les activités prévues dans ses trois églises de Saint-Augustin, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et Saint-Félix de Cap-Rouge. Cette annulation touche toutes les messes et célébrations de la parole, les activités des différents groupes pastoraux et les mariages, baptêmes et funérailles, **ainsi que les activités de la Semaine sainte, incluant les messes de Pâques**. La prière personnelle ne sera également plus permise dans les églises, qui demeureront fermées jusqu'à nouvel ordre. Un membre de l'Équipe pastorale communiquera avec les familles concernées par le report de funérailles, mariages ou baptêmes, s'il y a lieu. Prenez note que le Comptoir des Aubaines à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier est également fermé jusqu'à nouvel ordre.

Concernant les heures d'ouverture des bureaux administratifs de la Paroisse, le presbytère de Saint-Augustin, le siège social de la Maison paroissiale à Cap-Rouge et le presbytère de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier **seront fermés à partir du mercredi 25 mars**, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Dans tous les cas, si vous présentez l'un des symptômes associés à la COVID-19 (fièvre, toux, problèmes respiratoires), il est fortement recommandé de téléphoner au **418 644-4545**. De façon générale, nous vous prions de demeurer à la maison autant que possible.

Report de la campagne de financement

La campagne de financement annuelle de la Paroisse qui devait se tenir du 26 avril au 10 mai est REPORTÉE au mois de septembre. Malgré ce report, vous pouvez verser votre contribution en ligne : <https://communautedes3clochers.com/contribuez-a-votre-paroisse/>. Vous pouvez également imprimer le formulaire sur notre site et le poster au : 1460, rue Provancher, Québec (Québec) G1Y 1S1. Merci de votre générosité. Prenez note qu'il n'y aura pas de porte-à-porte cette année.

Se tenir informés

Pour se tenir informés, on peut s'abonner à l'infolettre de la paroisse ou à la page Facebook : <https://www.facebook.com/latransfigurationduseigneur>, ou encore visiter régulièrement le site Web : <https://www.latransfiguration.com>.

Pour toute autre information ou question, nous vous invitons à communiquer avec le siège social de la paroisse à info@latransfiguration.com, téléphone : 418 653-5643, ou avec le Curé, l'abbé Léopold Manirabarusha, au 418 878-2125.

- 30 -

Source : Patrick Bouillé, directeur général
Paroisse de La-Transfiguration-du-Seigneur
418 653-5643
dg@latransfiguration.com
<https://communautedes3clochers.com/>

Cahier spécial COVID-19



Mesures en place relatives au coronavirus (COVID-19)

En réponse aux directives gouvernementales émises pour contrer la propagation du coronavirus (COVID-19), la Sûreté du Québec a mis en place une opération spéciale sur l'ensemble du territoire québécois et a ajusté son offre de services afin d'assurer la sécurité des citoyens et de son personnel.

Dans ce contexte, la Sûreté du Québec a le mandat de porter assistance au ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre de l'application de la *Loi sur la santé publique*. Pour ce faire, certains effectifs de la Sûreté du Québec ont été réaffectés à des endroits névralgiques dans les municipalités en regard des besoins déterminés par la Santé publique. Dans cette optique, leurs patrouilles préventives seront ciblées afin de veiller à la sécurité des citoyens et s'assurer de leur bien-être.

Afin de restreindre au maximum les risques de propagation de virus, la Sûreté du Québec a mis en place de nouvelles mesures relatives à son accueil. Bien que les points de services demeurent ouverts, les accès à nos postes de police sont maintenant restreints. Un citoyen se présentant à son poste de police local sera invité à décrocher notre téléphone disponible à l'extérieur. Lorsqu'il n'y a pas de téléphone extérieur disponible, le citoyen devra appeler la ligne téléphonique principale du poste, ou *4141, ou 310-4141.

Malgré les circonstances particulières occasionnées par la pandémie, nos policiers demeurent présents afin d'offrir le meilleur service possible aux citoyens et nous demeurons disponibles pour répondre à leurs préoccupations.

Enfin, nous avons mis en place une page Internet qui sera régulièrement mise à jour. Les citoyens peuvent la consulter sur notre site à l'adresse suivante : <https://www.sq.gouv.qc.ca/covid-19/>.

Fraude pyramidale - mise en garde

La Sûreté du Québec invite la population à redoubler de prudence concernant les stratagèmes de fraude d'investissement de type pyramidal qui touchent plusieurs régions du Québec.

La fraude de type pyramidal classique est une forme d'arnaque qui provient non pas de l'acquisition d'un bien, mais d'une extorsion par l'investissement d'une somme d'argent. Les gens qui investissent doivent à leur tour recruter des personnes qui accepteront aussi d'investir un montant d'argent et de recruter d'autres individus dans l'espoir que leur investissement de départ soit multiplié. De ce fait, le nouvel investisseur devient à son tour un agent recruteur.

Il peut y avoir plusieurs variantes concernant ce type de fraude. Certains peuvent même offrir la commercialisation future d'éventuels produits, voir même vendre un produit tout autre que celui qui est proposé.

Afin de paraître alléchants et légaux, certains vont nommer et expliquer leur structure de façon à capter l'attention et augmenter le sentiment de confiance, par exemple : Cercle de dons, cercles d'abondance, etc. Ces structures sont toujours définies avec des niveaux hiérarchiques dans le but précis de faire transiter l'argent au niveau supérieur qui récoltera le pécule financier. Dans certains cas, parfois, les escrocs mettront un stratagème temporaire en place pour empocher rapidement les investissements initiaux et par la suite disparaître.

Soulignons que plusieurs de ces systèmes d'investissement de type pyramidal sont illégaux. L'Office de la protection du consommateur recommande d'ailleurs d'obtenir l'avis d'un conseiller juridique avant de prendre une décision impliquant un investissement financier. De plus, le fait de participer à une fraude pyramidale, selon l'article 206(1) e) du Code criminel, est une infraction criminelle passible d'un emprisonnement maximal de deux ans.

Les citoyens peuvent consulter l'Office de la protection du consommateur au <https://www.opc.gouv.qc.ca/consommateur/sujet-harcelement-vente/pyramide/> ou l'Autorité des marchés financiers au <https://lautorite.qc.ca/grand-public/prevention-de-la-fraude/ventes-pyramidales/> pour plus d'information à propos de ce stratagème de fraude.

Rappelons que toute information sur des actes criminels ou des événements suspects peut être communiquée à la [Centrale de l'information criminelle de la Sûreté du Québec](#) au 1 800 659-4264.

Service des communications et de la prévention
Sûreté du Québec
514-598-4848
www.sq.gouv.qc.ca

Cahier spécial COVID-19

LA PRÉVENTION DES INFECTIONS :

Une responsabilité collective



Mise en œuvre des protocoles
en milieux de soins



Toussez dans votre coude



Jetez vos mouchoirs



Lavez vos mains



Gardez vos distances



Restez à la maison

Adoption des mesures d'hygiène reconnues



Québec.ca/coronavirus

Sans frais : 1 877 644-4545

19-210-10WFA

Sécurité publique

Nouveau système d'alerte

Le Territoire non organisé (TNO) du Lac-Croche est une municipalité dont la MRC de La Jacques-Cartier assure la gestion. Sur ce territoire où la forêt est prédominante, on y pratique surtout des activités liées à la villégiature, dont la chasse et la pêche.

En lien avec le Règlement sur les procédures d'alerte du gouvernement du Québec, la MRC a mis en place un système de communication par texto.

En s'inscrivant à l'alerte, les résidents, visiteurs et utilisateurs du TNO du Lac-Croche recevront un avis lorsque la MRC sera informée d'une situation pouvant mener à un sinistre.

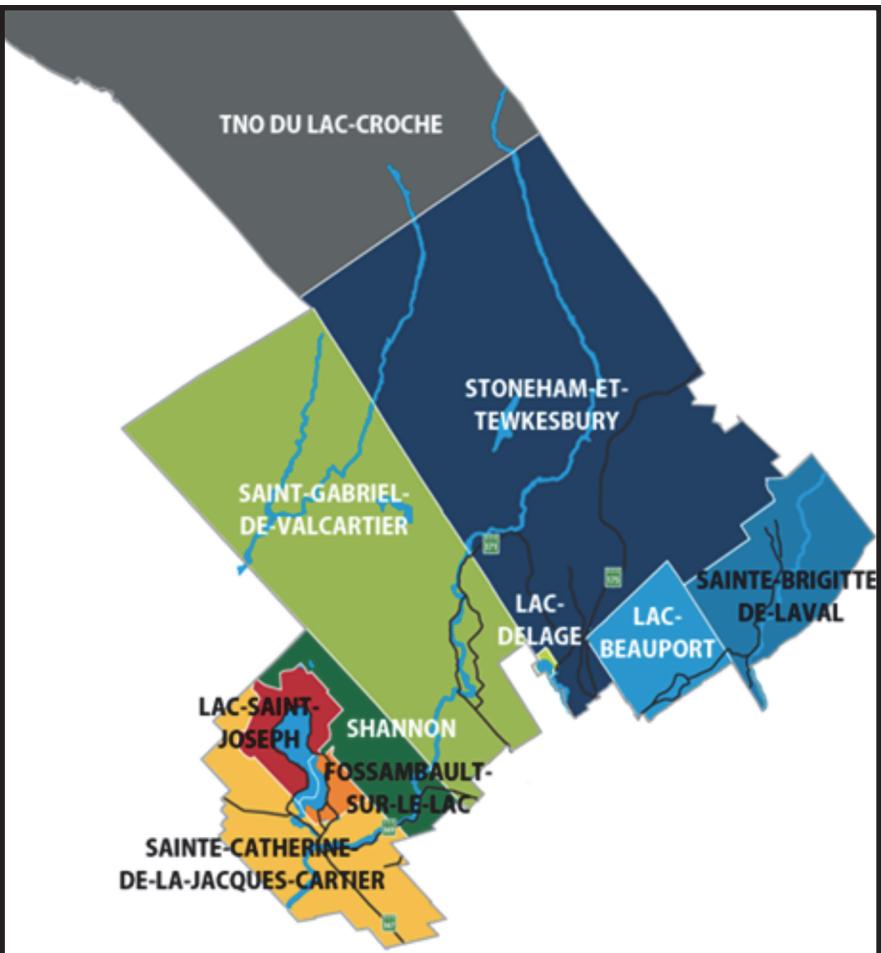
En nature : ma sécurité, c'est ma responsabilité

Par ailleurs, rappelons qu'en milieu isolé, comme dans le TNO du Lac-Croche, la sécurité est d'abord la responsabilité de chacun.

Il est donc du devoir de chacun de s'informer des conditions en vigueur avant de s'y aventurer et de respecter quelques consignes de base, dont :

- Informez votre entourage où vous allez;
- Sachez vous orienter et où vous êtes afin de diriger les secours vers vous;
- Gardez le contact en étant accompagné ou en étant muni de l'équipement nécessaire pour communiquer sans votre cellulaire en l'absence de réseau;
- Ayez une trousse de premiers soins sur vous, car les secours peuvent mettre du temps à arriver.

Pour s'inscrire au système d'alerte et en apprendre plus sur la sécurité en milieu isolé, visitez le mrc.jacques-cartier.com/securite-en-milieu-isole.



Rendez-vous de l'emploi de La Jacques-Cartier

Annulé



**RENDEZ-VOUS DE
L'EMPLOI DE LA
JACQUES-CARTIER**

**Joignez-vous à nous pour
trouver votre emploi de rêve.
Plus de 30 employeurs présents.**



À l'heure de la rédaction de ces lignes, le Québec vit une période exceptionnelle. Dans le contexte actuel, il a été décidé de reporter l'édition printanière des Rendez-vous de l'emploi de La Jacques-Cartier.

Suivez les différentes plateformes de la MRC pour plus de détails.

École secondaire Saint-Denys-Garneau

Le 18 février dernier, les élèves de l'école secondaire Saint-Denys-Garneau ont eu la chance de participer à un après-midi d'activités à l'occasion des profils.

Les scientifiques sont allés au cégep Garneau pour une conférence sur les phénomènes lumineux observés au quotidien.

Quant aux sportifs, ils ont fait de l'escalade dans un centre spécialisé et les artistes ont fait de l'art virtuel avec *Tilt Brush* et ont expérimenté d'autres jeux dans un centre de réalité virtuelle.

Finalement, les élèves du profil découverte ont appris à jouer de la guitare. C'était une fois de plus, une belle journée instructive et enrichissante pour tous les élèves!



**ABANDON D'ANIMAUX
ANIMAUX ERRANTS
CAGE DE CAPTURE**

**418 527-9104
spadequebec.ca**

CONTACTEZ LA S.P.A DE QUÉBEC



Aide-horticulteur(trice) Division parcs et bâtiments

Type d'emploi

- Régulier à temps plein;
- 40 heures par semaine;
- Horaire de jour;
- Salaire selon l'échelle salariale en vigueur pour le poste.

Description de tâches

Sous l'autorité du chef de division Parcs et bâtiments, le (la) titulaire de ce poste apporte le soutien à l'équipe du personnel en horticulture et participe à la réalisation de différents projets et activités d'entretien général des aménagements paysagers. Il (elle) effectue la plantation et la transplantation de plants et de semis d'arbustes, de plantes et de fleurs. Il (elle) entretient les aménagements, fertilise, taille les haies, arrose les plantes et fleurs et effectue toutes tâches régulières ou périodiques d'entretien.

Exigences

- Posséder un permis de conduire valide de classe 5;
- Toute formation dans le domaine sera considérée comme un atout.

Conditions de travail

- Le poste exige une bonne forme physique, du tact et de la diplomatie;
- Le travail exige une bonne capacité dans le maniement de véhicules, spécialement l'équipement spécialisé susceptible d'être utilisé à l'accomplissement de son travail.

Les personnes intéressées et répondants aux exigences doivent acheminer leur curriculum vitae par la poste ou par courriel **avant le 24 avril 2020, à 15 h, de la façon suivante :**

Madame Nancy Baribeau
Adjointe administrative
Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
2, rue Laurier
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (Québec) G3N 1W1
Courriel : nancy.baribeau@villescjc.com
Information : 418 875-2758, poste 254

Seuls les candidats ou candidates retenus pour entrevues seront contactés.

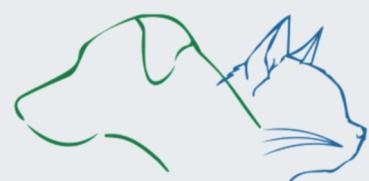
Clinique vétérinaire de la Jacques-Cartier (ouverte depuis 2011)

Technicien(ne) en santé animale (TSA) diplômé(e) et/ou aide technicien(ne) recherché(e) pour combler un poste à temps partiel 30-35 heures par semaine dans le domaine des animaux de compagnie.

Super clientèle et très familiale!

Veuillez communiquer avec Dre Kathleen Chen au 418 875-2885

<http://cvetjc.com>



Clinique vétérinaire
de la Jacques-Cartier



Électricien/journalier spécialisé Division parcs et bâtiments

Type d'emploi

- Régulier à temps plein;
- 40 heures par semaine. Horaire principalement de jour (et à l'occasion de soir, de nuit et de fin de semaine);
- Salaire selon l'échelle salariale en vigueur pour le poste.

Description de tâches

Sous l'autorité du chef de Division parcs et bâtiments, l'électricien/journalier spécialisé remplit diverses tâches d'assemblage, de vérification et de réparation des systèmes électriques des équipements et des bâtiments municipaux. Il effectue également diverses tâches relatives à l'éclairage de rues, à l'entretien des systèmes de climatisation/ventilation/chauffage et d'entretien des parcs et des terrains de la municipalité.

Exigences

- Être détenteur d'une attestation à titre de compagnon électricien valide;
- Posséder un permis de conduire valide classe 5;
- Formation en contrôle (un atout);
- Avoir une expérience minimale de 5 ans dans des fonctions similaires.

Conditions de travail

- Le titulaire du poste remplira certaines de ses fonctions à l'extérieur;
- Il est donc soumis aux conditions climatiques variables;
- Le poste exige une bonne forme physique, du tact et de la diplomatie;
- Le travail exige une bonne capacité dans le maniement de véhicules, spécialement l'équipement spécialisé susceptible d'être utilisé à l'accomplissement de son travail.

Les personnes intéressées et répondants aux exigences doivent acheminer leur curriculum vitae par la poste ou par courriel **avant le 24 avril 2020, à 15 h, de la façon suivante :**

Madame Nancy Baribeau
Adjointe administrative
Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
2, rue Laurier
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (Québec) G3N 1W1
Courriel : nancy.baribeau@villescjc.com
Information : 418 875-2758, poste 254

Seuls les candidats ou candidates retenus pour entrevues seront contactés.

La Station touristique Duchesnay a des postes à combler à temps plein et partiel :

- Poste de journalier, occasionnel (permis de conduire classe 5 valide)
- Préposé à l'accueil
- Sauveteur piscine certifié
- Premier cuisinier
- Deuxième cuisinier
- Plongeur temps régulier et temps partiel
- Entretien ménager – chambres et chalets
- Entretien ménager – espaces publics
- Serveurs
- Guide animateur
- Patrouilleur Arbraska
- Commis service à la clientèle Arbraska
- Commis service à la clientèle Centre nautique
- Préposé à l'accueil (de nuit)



Envoyez votre CV. Il est important de spécifier
le poste pour lequel vous postulez :
emploi.duchesnay@sepaq.com



Surveillant de parc Saison été 2020

Type d'emploi

- Occasionnel à temps plein, de semaine et fin de semaine (de juin à septembre);
- Horaire de jour et de soir;
- Salaire selon les conditions en vigueur.

Description de tâches

L'employé devra patrouiller le parc du Grand-Héron et donner accès aux usagers aux pavillons de services. Il dispense l'information touristique en réponse aux demandes des usagers. Il s'assure de la sécurité des lieux et des usagers. Il donnera les premiers soins au besoin.

Exigences

- Être âgé de 16 ans et plus;
- Faire preuve d'une grande disponibilité;
- Expérience de travail avec le public.

Qualifications souhaitées

- Autonomie, débrouillardise, créativité, polyvalence, capacité d'adaptation;
- Sens aigu des responsabilités et du respect des politiques en vigueur;
- Formation de premiers soins ou disponible pour suivre la formation.

Les personnes intéressées et répondant aux exigences doivent acheminer leur curriculum vitae par la poste ou par courriel **avant le 12 juin 2020**, à :

Monsieur Simon Lafrance
Coordonnateur sportif au Service sports, loisirs, culture et vie communautaire
Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
2, rue Laurier
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
(Québec) G3N 1W1
Courriel : simon.lafrance@villescjc.com
Information : 418 875-2758, poste 338

Seuls les candidats ou candidates retenus pour une entrevue seront contactés.

Télévision
Internet
Téléphonie

SOUTIEN TECHNIQUE
DISPONIBLE 24 H SUR 24, 7 JOURS 7
418-875-1118

www.coopcscf.com

Soyez au courant de toutes nos nouveautés en joignant notre page Facebook!
Coopérative de câblodistribution Sainte-Catherine-Fossambault

À votre service depuis 1984!

130, rue Désiré-Junéau
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (Québec) G3N 2X3
(juste derrière le Uniprix Claude Noël)
418-875-1118



Coordonnateur adjoint en soccer Saison été 2020

Type d'emploi

- Occasionnel à temps partiel (de mai à septembre);
- Horaire de soir;
- Salaire selon expérience.

Description de tâches

Assiste le coordonnateur sportif dans la planification des entraînements pour les catégories U4 à U12, dirige les pratiques U4 à U6, arbitre des matchs de soccer de catégorie U7 à U12, offre le soutien technique aux entraîneurs bénévoles, organise, anime et évalue les activités du programme de soccer auprès des jeunes de 4 à 12 ans, dans un climat agréable et stimulant pour les participants, tout en assurant un encadrement sécuritaire.

Exigences

- Être âgé de 16 ans et plus;
- Aimer les enfants et le travail en équipe;
- Faire preuve d'une grande disponibilité;
- Être disponible pour assister aux stages de formation;
- Expérience de joueur de soccer;
- Bonnes connaissances techniques en soccer.

Qualifications souhaitées

- Expérience en animation auprès des jeunes;
- Autonomie, débrouillardise, créativité, polyvalence, capacité d'adaptation;
- Sens aigu des responsabilités et du respect des politiques en vigueur;
- Formation arbitre district ou disponible pour suivre la formation;
- Expérience comme arbitre au soccer.

Les personnes intéressées et répondant aux exigences doivent acheminer leur curriculum vitae par la poste ou par courriel **avant le 10 mai 2020**, à :

Monsieur Simon Lafrance
Coordonnateur sportif au Service sports, loisirs, culture et vie communautaire
Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
2, rue Laurier
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
(Québec) G3N 1W1
Courriel : simon.lafrance@villescjc.com
Information : 418 875-2758, poste 338

Seuls les candidats ou candidates retenus pour une entrevue seront contactés.



Arbitre/Aide technique en soccer Saison été 2020

Type d'emploi

- Occasionnel à temps partiel (de mai à septembre);
- Horaire de soir;
- Salaire selon expérience.

Description de tâches

Sous l'autorité du coordonnateur sportif, l'aide technique effectue les tâches suivantes : arbitre des matchs de soccer de catégorie U7 à U12, offre le soutien technique aux entraîneurs bénévoles, organise, anime et évalue les activités du programme de soccer auprès des jeunes de 4 à 12 ans, dans un climat agréable et stimulant pour les participants, tout en assurant un encadrement sécuritaire.

Exigences

- Être âgé de 16 ans et plus;
- Aimer les enfants et le travail en équipe;
- Faire preuve d'une grande disponibilité;
- Être disponible pour assister aux stages de formation;
- Expérience de joueur de soccer;
- Bonnes connaissances techniques en soccer.

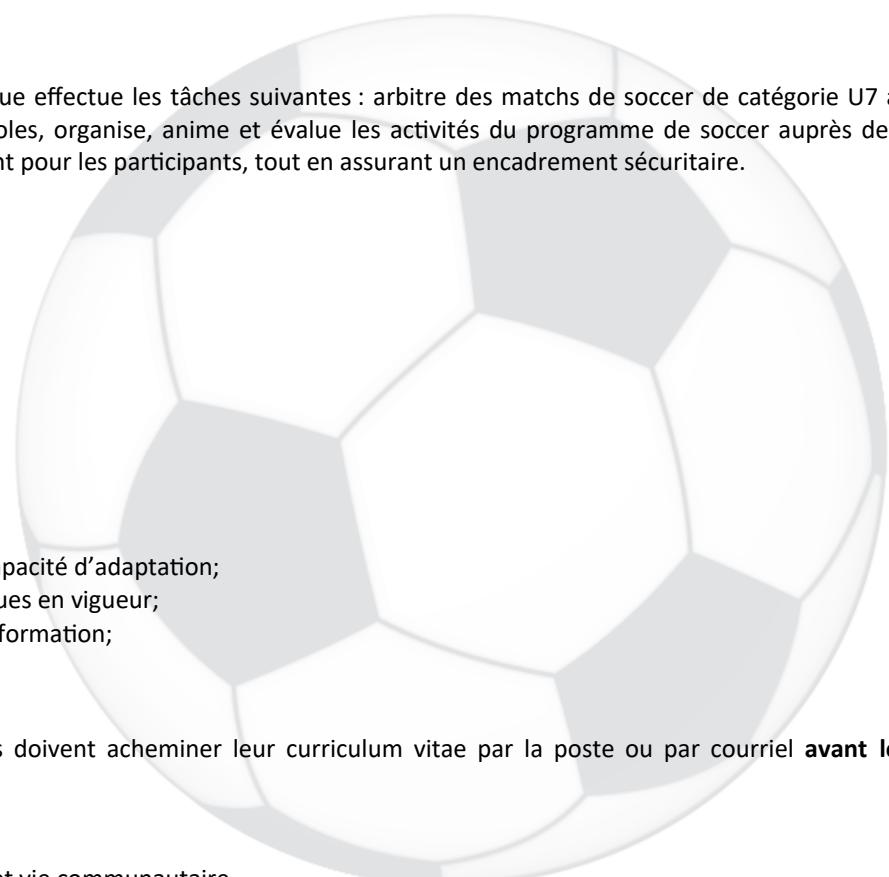
Qualifications souhaitées

- Expérience en animation auprès des jeunes;
- Autonomie, débrouillardise, créativité, polyvalence, capacité d'adaptation;
- Sens aigu des responsabilités et du respect des politiques en vigueur;
- Formation arbitre district ou disponible pour suivre la formation;
- Expérience comme arbitre au soccer.

Les personnes intéressées et répondant aux exigences doivent acheminer leur curriculum vitae par la poste ou par courriel **avant le 10 mai 2020**, à :

Monsieur Simon Lafrance
Coordonnateur sportif au Service sports, loisirs, culture et vie communautaire
Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
2, rue Laurier
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
(Québec) G3N 1W1
Courriel : simon.lafrance@villescjc.com
Information : 418 875-2758, poste 338

Seuls les candidats ou candidates retenus pour une entrevue seront contactés.





VÉLOPISTE Jacques-Cartier Portneuf

96, avenue Saint-Jacques
Saint-Raymond (Québec) G3L 3Y1
418 337-7525
info@velopistejcp.com
www.velopistejcp.com

Emploi d'été

SURVEILLANT/PATROUILLEUR À VÉLO



Sous l'autorité de la directrice générale, les personnes titulaires du poste auront comme principales fonctions de :

- Assurer l'accueil et la sécurité sur la Vélopiste Jacques-Cartier/Portneuf;
- Sensibiliser les gens sur l'importance du respect des divers règlements;
- Faire un rapport quotidien des observations et des incidents survenus sur la piste;
- Signaler tout bris, actes de vandalisme à son supérieur;
- Rapporter les accidents ou méfaits aux autorités compétentes;
- Informer les usagers des attraits de la région;
- Donner les premiers soins;
- Petits travaux d'entretien;
- Divers tâches connexes;



Qualités recherchées

- Sens des responsabilités et de la débrouillardise, autonomie, bon communicateur, dynamique et rigoureux, habiletés à travailler seul ou en équipe et avec les citoyens de tous les âges.

Exigences

- Être en bonne forme physique
- Disponible les fins de semaines (5 jours, approx. 30-32 heures par semaine en moyenne, selon les conditions météorologiques).
- Posséder un vélo;
- Avoir plus de 16 ans

Les personnes intéressées doivent faire parvenir une lettre de motivation et leur curriculum vitae au plus tard le 1er mai 2020. info@velopistejcp.com Pour de l'information : 418 337-7525



**VÉLOPISTE
Jacques-Cartier
Portneuf**

96, avenue Saint-Jacques
Saint-Raymond (Québec) G3L 3Y1
418 337-7525
info@velopistejcp.com
www.velopistejcp.com

AVIS DE RECHERCHE

retraité et préretraité

PATROUILLEUR- AMBASSADEUR

Vous aimez faire du vélo...

Vous aimez les gens...

Vous voulez vous tenir en forme tout en vous impliquant dans votre communauté bénévolement...

Vous fréquentez la Vélopiste Jacques-Cartier/Portneuf plus de trois heures / semaine...

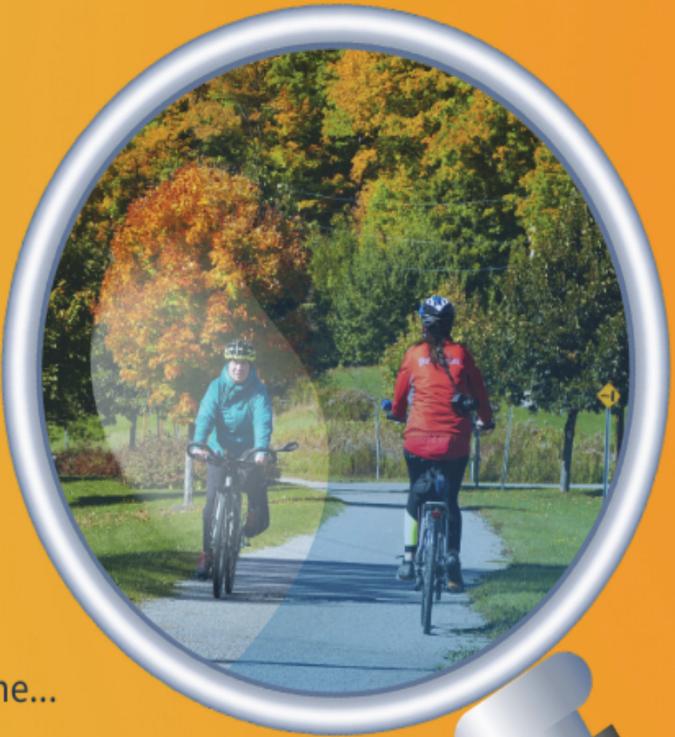
Vous voulez contribuer au rayonnement de la Vélopiste et de la région...

Vous êtes la personne que nous recherchons

CONTACTEZ-NOUS

info@velopistejcp.com

418 337-7525



La Société d'histoire catherinoise vous présente les dossiers et projets réalisés en 2019*



- ◆ Dix articles dans le Catherinois;
- ◆ Plusieurs photos et textes sur notre page Facebook durant l'année. Nous avons de plus en plus de visites;
- ◆ Quinze fiches toponymiques sur les noms de rues sont réalisées. Madame Monique Dussault continue à piloter le dossier;
- ◆ Participation à la journée célébration du patrimoine du 15 juin qui avait lieu à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier :
 - ◊ Réalisation d'un feuillet pour inviter les participants de la journée reconnaissance en patrimoine à venir au centre socioculturel Anne-Hébert prendre connaissance des activités offertes. Un merci spécial à madame Christine Delisle pour la mise en forme du feuillet d'invitation. De plus madame Delisle a réalisé des pages d'introduction pour présenter les thèmes véhiculés dans les trois expositions réalisées dans le cadre des journées de la culture (1999, 2010-2011). Un total de 29 albums ont été nécessaires à cette fin;
 - ◊ Animation de l'exposition des albums souvenirs des trois journées de la culture (1999, 2010-2011, 2011) et présentation des émissions « Je vous raconte » Sainte-Catherine et du montage photos (PowerPoint) sur le patrimoine bâti de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Un merci spécial à monsieur Réjean Martel pour cette réalisation;
 - ◊ Des membres de la SHC personnifiaient des personnages qui racontaient l'histoire de Sainte-Catherine. Un merci aux personnes suivantes : De gauche à droite, monsieur Tommy Rousseau (Le poète Hector de St-Denys-Garneau), monsieur Maurice Durant (le récolteur de glace), madame Nathalie Caron (Marie-Clara Juchereau-Duchesnay épouse de monsieur Eugène-Étienne Taché), monsieur Daniel Stewart (Owen O'Sullivan), monsieur Denis Blanchet (l'abbé Synthèse), monsieur Siméon Boucher (le récolteur de glace), monsieur Denis Dufresne (le passeur). Ils sont absents sur la photo : monsieur Philippe Bertrand (le seigneur Michel-Louis Juchereau-Duchesnay) et madame Gemma Cantin-Boucher (maitresse d'école de rang). Un merci à monsieur Denys Pelletier pour les photos.



- ◆ Émission « Je vous raconte ». Une nouvelle série d'émissions ont été enregistrées à l'automne pour diffusion à l'hiver et au printemps 2020. Le sujet : Le Rodéo. Des rencontres préparatoires ont eu lieu avec monsieur Pierre Dolbec, madame Sylvie Trudel, monsieur Steve Rochette, monsieur Éric Gingras. L'enregistrement a eu lieu le 17 septembre. Nous tenons à remercier tous les participants y incluant monsieur Réjean Murry et monsieur Ben Gauvin, deux maréchaux-ferrants de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier pour leurs participations aux émissions. Au total quatre nouvelles émissions s'ajoutent aux six premières de la saison 2018;
- ◆ Dossier cimetière : Monsieur Réjean Martel a terminé un inventaire des personnes enterrées dans les cimetières de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier;
- ◆ La SHC souhaite offrir deux conférences durant l'année, l'une au printemps lors de l'AGA et une autre à l'automne. Le 24 avril, une conférence de madame Julie Guilbeault « Archivage, que faire avec nos documents personnels » a été présentée. Le 13 novembre 2019, plus de 50 personnes étaient présentent pour entendre monsieur Daniel Stewart. Le sujet de la conférence : « Les immigrants Irlandais à Sainte-Catherine-de-Fossambault ». CJSR a filmé le tout et la conférence sera présentée aux téléspectateurs ce printemps.

Archives

- ◆ Un merci à monsieur Tommy Robitaille pour son don de photos, plusieurs ont été placées sur notre page Facebook. Le tout sera déposé dans les archives de la SHC à son nom.

*Nous avons omis les réunions du Conseil d'administration ainsi que la participation d'un ou des membres du Conseil d'administration à certaines réunions ou rencontres autres.

Denis Blanchet

pour la Société d'histoire catherinoise

Inscriptions soccer été 2020

Les inscriptions pour la saison 2020 sont en cours

Si une catégorie n'a pas assez de joueurs pour former une équipe, les joueurs seront jumelés au *Club Les Mustangs de Pont-Rouge*.

Aucun dépôt pour le chandail. Dans le cas où celui-ci n'est pas retourné à la fin de la saison, il vous sera facturé au coût de 100 \$.



Catégories	Prix	Coût des vêtements	
		Bas	Short
U-4, U-5, U-6	90 \$	-	-
U-7, U-8	115 \$	20 \$	35 \$
U-9, U-10,	135 \$	20 \$	35 \$
U-11, U-12, U-13	155 \$	20 \$	35 \$
U-14, U-15	170 \$	-	-
U-16, U-17	185 \$	-	-
U-18, senior	205 \$	-	-
Adulte amicale	40 \$	-	-

*la tarification familiale s'applique : 2^e enfant : - 15 %, 3^e enfant et plus : - 25 %

Comment s'inscrire

Par téléphone au **418 875-2758, poste 338** au bureau du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire selon l'horaire d'ouverture de bureau.

En ligne - Vous devez vous procurer un nom d'usager et un mot de passe avant d'effectuer votre inscription. Écrivez à loisirs@villescj.com.

Pour les détails concernant la politique de remboursement et pour toute information concernant les inscriptions de soccer, rendez-vous à l'adresse suivante : <http://www.villescj.com/loisirs/activites-loisirs/soccer>

Jour des activités - U4 à U6	
U-4	Lundi
U-5 masculin	Mardi
U-6 masculin	Mercredi
U-5 et U-6 féminin	Jeudi
Jour des activités - U7 à U12	
U-7 masculin	Lundi - mercredi
U-7 féminin	Mardi - jeudi
U-8 masculin	Lundi - mercredi
U-8 féminin	Mardi - jeudi
U-9 masculin	Mardi - jeudi
U-9 féminin	Lundi - mercredi
U-10 masculin	Lundi - mercredi
U-10 féminin	Mardi - jeudi
U-11 masculin	Mardi - jeudi
U-11 féminin	Lundi - mercredi
U-12 masculin	Lundi - mercredi
U-12 féminin	Mardi - jeudi

***** Pour les U-7 et plus seulement *****

Shorts et bas des années précédentes disponibles pour les pratiques seulement

BAS : 10 \$ SHORTS : 20 \$

APPLICATION MOBILE POUR LES SITUATIONS D'URGENCE

AVIS D'ÉBULLITION

TRAVAUX ROUTIERS

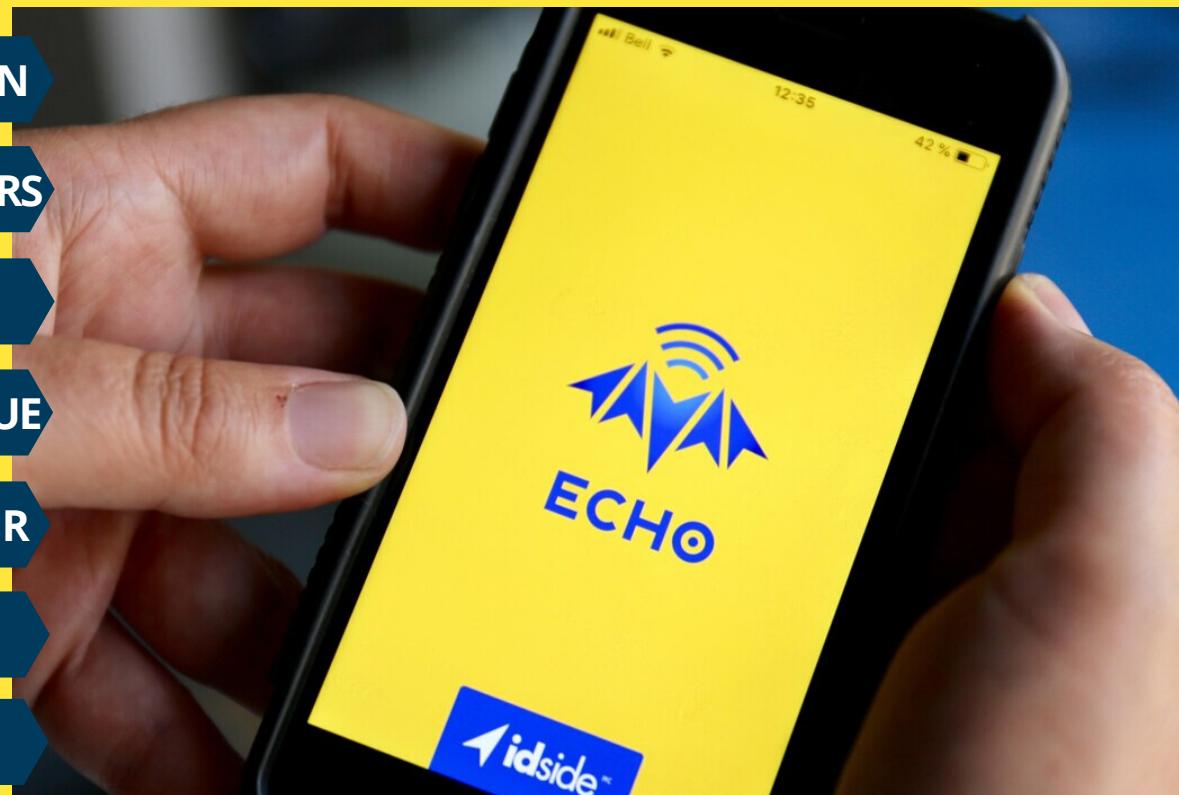
SINISTRE

PANNE ÉLECTRIQUE

ACCIDENT MAJEUR

INONDATION

ÉVACUATION



OBTENEZ EN TEMPS RÉEL DES ALERTES ET DE L'INFORMATION UTILE
EN CAS DE SITUATIONS D'URGENCE OU D'ENTRAVES MAJEURES!

- Téléchargez gratuitement l'application « IdSide - Écho » en vous rendant dans l'App Store ou Google Play.
- Ouvrez l'application et autorisez l'envoi de notifications pour vous permettre de recevoir les alertes.
- Sélectionnez la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier parmi la liste d'organisations.

Pour information : 418 875-2758, poste 601

